

## Mixité et enseignement en Grèce aux XIXe et XXe siècle

Maria Repoussi

L'histoire de l'éducation des filles en Grèce durant le XIXe et le XXe siècle est celle du passage d'un type d'exclusion des savoirs à un autre, toujours actif, sélectif et régulateur de la différence des sexes. Pour organiser et rendre intelligible le long passé d'exclusion des femmes des savoirs que la société civile considérait comme fondamentaux pour la formation de ses citoyens, nous allons souligner ici seulement certains aspects du processus.

Dès les années 1860, la création de collectivités de femmes qui soutiennent le droit des femmes à l'éducation constitue une première rupture dans le consensus social contre la scolarisation des filles<sup>1</sup>. Le droit à l'éducation, considéré comme la condition préalable à l'émancipation de leur sexe, est la première revendication des femmes. Les débats en faveur ou contre les intellectuelles et sur le contenu de l'instruction féminine sont significatifs d'une société qui évolue durant le dernier tiers du XIXe siècle<sup>2</sup>. Les femmes y sont de plus en plus visibles dans des domaines qui ne correspondent pas, selon les conceptions dominantes, à leur nature féminine<sup>3</sup>. L'année 1890 est importante dans ce processus, car l'Université d'Athènes brise le monopole masculin et accepte la première étudiante à la faculté des Lettres<sup>4</sup>. Au début du XXe siècle, on trouve des filles dans l'enseignement secondaire avant que la loi ne leur en reconnaisse l'accès - au cours de l'année scolaire. 1910-1911, 1221 filles fréquentent les écoles secondaires des garçons qui à l'époque sont 30.178- et avant que ne naissent des discours sur la co-éducation au moment de l'adolescence<sup>5</sup>.

La fondation des premiers établissements secondaires publics pour les filles en 1917 et la reconnaissance de leur droit d'accès à l'enseignement secondaire, que la réforme de 1929 confirme, marque une première étape dans le processus d'introduction de la mixité dans le secondaire<sup>6</sup>. Dans les régions rurales, les filles vont dans des écoles mixtes et dans les villes dans des écoles séparées. Jusqu'à la fin de la décennie de 1970, la mixité des classes scolaires secondaires coexiste avec la séparation des sexes, avec un corps d'études commun et des différences qui se justifient de moins en moins dans leurs références à la différence biologique des filles et des garçons<sup>7</sup>. Avec la fin de la dictature militaire en 1974, le climat politique et social favorise la condamnation, par le corps enseignant, de la séparation des sexes dans les classes comme institution anachronique et leur soutien à l'école mixte comme "pas décisif pour le progrès culturel et la démocratisation du pays". La co-éducation est également revendiquée par les associations de femmes qui voient dans la non-mixité une des conditions de discrimination des sexes.

---

<sup>1</sup> Psara 1979 : 3-13. Varikas 1987 : 61-71.

<sup>2</sup> Ziogou-Karastergiou 1994 : 71-88 ; Fournaraki 1987.

<sup>3</sup> Varikas 1987 : 103-112

<sup>4</sup> Ioanna Stefanapolis fut la première étudiante acceptée à l'Université d'Athènes. En 1903, Sophia Laskaridou était acceptée à l'École des Beaux Arts.

<sup>5</sup> Ziogou-Karastergiou 1994 : 196

<sup>6</sup> *Maraslio didaskalio* qui préparer des futurs maîtres d'école ouvre ses portes aux femmes, en 1923

<sup>7</sup> L'économie domestique, la séparation obligatoire en gymnastique et la diminution de l'horaire des mathématiques constituent les différences principales de l'éducation des filles par rapport à celle des garçons.

La promulgation de la généralisation de la co-éducation dans l'enseignement secondaire public en 1979<sup>8</sup> et l'introduction d'un curriculum commun pour les filles et les garçons clôt la longue période de la séparation de l'enseignement secondaire public<sup>9</sup>. Seules les écoles privées qui appartiennent à des organisations religieuses (de l'Eglise catholique française surtout) demeurent hors du cadre de la mixité<sup>10</sup>. La loi 1566 de 1985 impose la co-éducation à tous les établissements scolaires et clôt donc la longue période du séparatisme scolaire.

### **L'historiographie et la sociologie de l'éducation des filles en Grèce**

C'est durant les années 1980 et dans le nouveau contexte, politique et épistémologique, favorisé par le mouvement des femmes, que l'historiographie de l'éducation en Grèce se pose la question de l'éducation des filles et s'interroge sur le contenu et les formes de discrimination qui concernent la population féminine dans le système éducatif<sup>11</sup>. La dite interrogation révèle des réalités historiques auparavant invisibles qui mettent en lumière un réseau éducatif d'apprentissage de la féminité, parallèle à celui des garçons, préparés à devenir des citoyens. L'apprentissage de la féminité, c'est à dire éduquer les êtres humains de sexe féminin à devenir des femmes, fut un objectif éducatif qui traversa les classes sociales au XIXe siècle et constitua l'idéal pédagogique pour toutes les femmes, maîtresses de maison, maîtresses d'école, ménagères ou ouvrières.

L'historiographie des années quatre-vingts est suivie d'une production en sociologie puis en sciences de l'éducation. Bien que souvent l'apport de ces dernières soit stigmatisé à cause d'une approche quantitative et descriptive<sup>12</sup>, les pistes de réflexion se multiplient et de nouveaux champs de recherche s'ouvrent. L'analyse des manuels scolaires et les messages véhiculés par rapport aux sexes<sup>13</sup> constitue, jusqu'à présent, la piste privilégiée de recherche en éducation du point de vue du genre. Les matières enseignées, les conceptions des enseignant/e/s<sup>14</sup>, l'orientation professionnelle, la hiérarchie de l'enseignement<sup>15</sup> la participation des femmes

---

<sup>8</sup> La mixité obligatoire des classes scolaires secondaires s'effectue dès la rentrée scolaire de 1979-1980, soit progressivement en commençant par la première du collège et du lycée, soit pour toutes les classes de l'enseignement. Décrets ministériels 28515-28518 du 29/07/1979 et 30468 du 17/08/1979

<sup>9</sup> Seule la presse religieuse proteste au sujet de l'abolition de la non-mixité des classes scolaires. En ce qui concerne les parents, selon des réponses données au cadre d'une recherche sur une petite échelle, 68 personnes sur 100 préféreraient les écoles séparées. Kassotakis M., *Les écoles doivent devenir mixtes?*, Journal *Le Vima*, 21/04/1979 : 202-203.

<sup>10</sup> Telles les écoles franco-helléniques des Ursulines, de Jeanne D'Arc et de Saint Joseph.

<sup>11</sup> Les travaux pionniers en la matière sont: Ziogou-Karastergiou 1986 ; Bacalaki & Elegmitou 1987 ; Fournaraki 1987. Voir la présentation des deux derniers dans la revue *Dini*, 3,1998, p. 54-58.

<sup>12</sup> voir la bibliographie du C\_e\_n\_t\_r\_e\_ d\_e\_ R\_e\_c\_h\_e\_r\_c\_h\_e\_s\_ p\_o\_u\_r\_ l'\_E\_g\_a\_l\_i\_t\_é\_ en\_é\_d\_u\_c\_a\_t\_i\_o\_n\_e\_t\_ le\_G\_e\_n\_r\_e\_, A\_t\_h\_è\_n\_e\_s\_ 2\_0\_0\_1\_.

<sup>13</sup> F\_r\_a\_g\_o\_u\_d\_a\_k\_i\_ 1979, a\_ a\_n\_a\_l\_y\_s\_é\_ l\_e\_s\_ m\_a\_n\_u\_e\_l\_s\_ à\_ l'\_é\_c\_o\_l\_e\_ p\_r\_i\_m\_a\_i\_r\_e\_ d\_e\_ l\_a\_ p\_é\_r\_i\_o\_d\_e\_ 1\_9\_5\_4\_-1\_9\_7\_4\_. Georgiou-Nilsen 1980. a analysé le contenu des manuels de lecture et l'image de la famille. Ziogou & Deligianni 1981 : 282-295. Katartzi 1991. Friderikou, *Dini* 8,1998, p. 180-190. Pour l'école élémentaire voir Maragoudaki 1991 et 2000.

<sup>14</sup> Sabidou 1996.

<sup>15</sup> Les cadres de l'enseignement primaire et secondaire et les directeurs de l'administration sont, en 1995, pour 98% des hommes : Maragoudaki 1997 : 258-292 ; dans le corps enseignant du primaire et du secondaire les femmes dépassent les 50%.

enseignantes aux associations et aux syndicats d'enseignement<sup>16</sup>, l'enseignement universitaire<sup>17</sup> la représentation des femmes dans les disciplines scientifiques<sup>18</sup> constituent de nouveaux objets de recherche afin de décoder le sexisme de l'école et d'apprécier ses effets sur la construction de la féminité et de la masculinité.

## **Le passé de la mixité**

### *Deux conceptions éducatives: éducation et instruction*

Dès la fondation de l'Etat grec et malgré les premières déclarations durant la période révolutionnaire (1821-1828), il est clair que les filles ne sont pas comprises parmi ceux qui devraient passer, grâce à l'éducation, de l'état d'assujettis à celui de citoyens<sup>19</sup>. La ségrégation sexuelle se manifeste dans le langage par l'emploi de deux signifiants qui placent le fait éducatif dans des sphères séparées.

Pour l'éducation des filles, on parle de "*anatrophi*", un terme qui désigne une réalité beaucoup plus large que la formation intellectuelle, qui se fait surtout à l'école, mais qui en même temps a une forte connotation biologique<sup>20</sup>. Il se réfère à l'éducation en tant que préparation complète, sentimentale et spirituelle à la vie adulte,<sup>21</sup> mais également à l'élevage et au dressage des petits enfants.

Pour les garçons, le signifiant privilégié est celui d'éducation, au sens d'instruction dans un milieu spécialisé, celui de l'école. Les espaces de ces deux domaines de l'éducation/nourrissage des filles et de l'éducation/instruction des garçons sont séparés. La famille, le privé est le milieu qui convient à l'éducation des filles et des petits enfants. L'école, le public est l'espace convenable pour les garçons, les futurs citoyens de l'Etat grec<sup>22</sup>.

La dichotomie "public" et "privé" dans l'éducation et la construction des deux sphères pour les deux sexes s'appuie en Grèce comme ailleurs, sur la vocation naturelle de la femme. Dans la nature des garçons et des filles se trouve le fondement de la destination différenciée des sexes et c'est l'argument naturel qui oblige à des procédures différentes d'éducation. L'argument naturel se combine avec celui de l'utilité et de l'harmonie sociale illustrant, dans le domaine de l'éducation, le naturalisme différentialiste de la philosophie des Lumières.

Dans les débats concernant le droit à l'instruction en Grèce au XIXe siècle, on assiste à ce que Michelle Perrot qualifie de "sexualisation du genre", de "biologisation de la différence des sexes"<sup>23</sup>. Hommes et femmes s'identifient à leur sexe et possèdent des qualités différentes désignées par leur nature<sup>24</sup>. L'argument naturel organise aussi bien le champ des adversaires de l'instruction des femmes que celui des partisan/e/s et des féministes qui luttent pour l'instruction des filles.

Selon les premiers, la nature des femmes est spécifique par rapport à celles des hommes. Elle est d'une part affective, dévouée ayant une mission spécifique dans la famille. Elle est de l'autre côté, faible, délicate, fragile et

---

<sup>16</sup> Le cas de la participation des femmes aux comités de gestion des syndicats de l'enseignement secondaire est étudié par Lapathiote **date ?????** : 20-22

<sup>17</sup> Iliou 1988 : 3-22. Kontogianopoulou 1995. Maratou -Aliprandi L & autres, **date ????**

<sup>18</sup> Etude pour la promotion des femmes dans la recherche scientifique 2001.

<sup>19</sup> Voir Kontogiannopoulou-Polydoridi 1995.

<sup>20</sup> L'origine du mot vient de "trophie" = nourriture.

<sup>21</sup> Voir les précisions théoriques et méthodologiques concernant les concepts d'éducation et d'instruction dans Fahmy-Eid & Dumont 1983 : 27-30.

<sup>22</sup> *idem* et Bakalaki :18-24.

<sup>23</sup> Perrot 1998 : 386-388.

par conséquent incompétente pour l'espace public et les activités des hommes, telles que l'éducation, le travail salarié, la politique<sup>25</sup>. A côté de ces arguments naturalistes qui prétendent protéger l'espèce féminine, il y a une deuxième catégorie d'argumentation qui fabrique un être féminin, moralement inférieur et malicieux, digne d'être surveillé par les hommes dans l'espace privé<sup>26</sup>. L'*oikos* est dans tous les cas le milieu convenable, d'une part pour l'expression du dévouement des femmes et pour la protection de leur nature délicate et d'autre part un lieu idéal pour leur surveillance sociale. Car, comme on souligne, " il y a des Pénélopes, mais les Xanthippes sont plus nombreuses, les Sarres peu nombreuses et les Dalidas plusieurs "<sup>27</sup>. Le rapport étroit des femmes avec l'*oikos* constitue un espace éducatif propre à la préparation domestique des filles. Cet espace aboutit au XIXe siècle à la structuration d'un schéma éducatif qui conduit au système de séparation spatiale entre les sexes permettant d'un côté sa défense et de l'autre son questionnement.

Le discours naturaliste organise également, dans une large partie, le champ égalitaire. C'est par leur mission d'être mères et épouses, mission présentée complémentaire ou même supérieure à celles des hommes, que se légalise la revendication du droit des femmes à l'instruction<sup>28</sup>. C'est la direction de l'*oikos* qui oblige à un savoir d'abord général et puis propre aux filles et que l'enseignement doit transmettre. La première forme de ce savoir spécifique féminin fut la discipline des arts ménagers qui constitue la base de l'enseignement primaire des filles. L'économie domestique est la discipline qui organise, après 1850, à un niveau supérieur, l'espace du savoir propre aux filles. Espace à la fois privé et public, qui reproduit d'une part le caractère missionnaire de la nature féminine et constitue de l'autre une entrée pour son élargissement. Car, l'économie domestique tend progressivement à inclure des savoirs généraux de gestion du foyer et de ses revenus. Elle constitue également un domaine disciplinaire qui, selon une de ses versions<sup>29</sup> devrait supprimer les frontières avec les sciences économiques et par conséquent offrir une éducation générale aux filles. Le savoir à transmettre par son contenu général pourrait aussi préparer les filles pour le travail rémunéré. Selon une deuxième version, celle de Leontias, membre du *Journal des dames*, l'économie domestique a un caractère commun aux deux sexes. Elle est la science et l'art qui est destinée à l'être humain, homme et femme<sup>30</sup> pour les préparer à la vie familiale. Or, elle devenait de plus en plus une matière qui, au niveau au moins théorique, relativisait son caractère sexué et reproductif de mentalité d'enfermement au foyer.

La revendication du droit des femmes à l'éducation se déplace vers la fin du siècle de l'argumentation de la mission sociale des femmes à celle de sa mission nationale. L'argument naturel se combine ainsi avec l'argument national. La femme grecque, éduquée à l'histoire de sa patrie et capable d'instruire ses enfants aussi bien que les enfants des autres à l'idée nationale, ne peut être exclue de l'éducation nationale. La nation se compare au foyer. Elle est une grande famille nationale qui a besoin des femmes bien instruites pour réaliser ses buts nationaux. L'évocation de la mission nationale des femmes, fondée sur la nature féminine, rencontre le

---

<sup>24</sup> Varikas 1987 : 69-71.

<sup>25</sup> Vlavianos, " La femme et sa mission " .Etude annoncée le 16 octobre 1983 à la société de l'Hellénisme, Athènes 1894, p. 28, cité par Bakalaki & Elegmitou : 20.

<sup>26</sup> Fénelon, *Sur l'instruction des femmes*, traduit en grec par Nikolaidis Philadelphéos, Athènes 1875: 67.

<sup>27</sup> Evagelinidis 1895 : 9.

<sup>28</sup> Psarra 1979.

<sup>29</sup> Voir le manuel d'économie domestique de Zygoras 1889.

<sup>30</sup> Lontias 1887 : 105.

sentiment nationaliste des milieux grecs divers, traditionnels et progressistes, ce qui modifie l'écho de la revendication féminine et la rend réalisable.

### *Les formes de la ségrégation*

En 1834, le premier décret pour l'organisation de l'enseignement en Grèce concerne l'enseignement primaire. Il prévoit l'instruction obligatoire des filles et des garçons dans des écoles séparées "là où c'était possible"<sup>31</sup> et différencie le contenu de leur instruction en introduisant les arts féminins (couture, travail à l'aiguille, etc.) comme élément de base pour les écoles destinées aux filles<sup>32</sup>. En ce qui concerne les autres disciplines scolaires dans les écoles des filles, les leçons doivent être simplifiées et même éliminées si elles ne s'accordent pas avec les conceptions dominantes au sujet des femmes. Tel fut par exemple le cas de l'éducation physique en 1882 ou de la géométrie et de la physique expérimentale en 1894<sup>33</sup>.

Malgré le caractère obligatoire de l'enseignement primaire, dans des conditions extrêmement difficiles pour un Etat nouvellement constitué, un grand pourcentage de filles - et aussi de garçons mais en nombre moindre - ne fréquente pas l'école durant le 19ème siècle<sup>34</sup>. Le recensement de 1879 présente un taux de 93% de femmes analphabètes. Les établissements scolaires pour les filles manquent dans les régions rurales, les familles aux revenus bas privilégient l'école pour le garçon et gardent la fille à la maison : les mentalités sociales fonctionnent en plafond de verre pour l'accès des filles à l'éducation élémentaire.

Le plafond était un véritable mur dans le secondaire public. Le décret de 1836 ne prévoit pas l'enseignement secondaire des filles et le laisse à l'initiative privée. A côté des établissements publics destinés aux garçons se fondent, pour les filles, des établissements privés de trois types principaux : le pensionnat, le *didaskalio*, et l'école technique. Le premier est destiné aux filles des milieux aisés pour les préparer au rôle d'épouse et de mère, le deuxième à des futures maîtresses d'école et le troisième, organisé surtout par des institutions féminines de bienfaisance, est destiné à des jeunes filles pauvres ou orphelines ayant besoin de travailler.

Pensionnat et *didaskalio* étaient tous les deux réglementés par l'Etat qui assurait un contenu d'études centré sur l'éducation domestique, bien évidemment différent de celui des garçons. Selon l'interprétation de Bakalaki et Elegmitou, ces trois types d'enseignement secondaire des femmes ne suivent pas strictement la division des classes sociales, même si à première vue, ils s'y réfèrent. C'est en effet la vocation féminine qui prédomine. L'insistance sur l'unité du sexe féminin et de sa mission commune a créé des catégories disciplinaires féminines qui traversent les contenus d'études dans tous les établissements secondaires pour les filles de classes sociales différentes<sup>35</sup>. Même le public y était mélangé. L'Ecole Professionnelle pour les Ménagères, fondée en 1897 par l'Union des Femmes Grecques avait l'intention de former à la fois des maîtresses de maison et des ouvrières ou des domestiques. En 1890, le public de 140 femmes qui fréquentait l'école était socialement mixte. Les

---

<sup>30</sup> Finalement, ce n'était pas possible et la mixité s'impose progressivement dans le primaire dès le début.

<sup>32</sup> Article 58, Décret pour l'organisation de l'enseignement primaire in Dimaras: 48.

<sup>32</sup> Ziogou 1994 : 75.

<sup>34</sup> 5,5% de la population féminine contre 12% de la population masculine selon Kitsiou 1993 : 18.

<sup>35</sup> Bakalaki & Elegmitou **date ???**: 78-80

*didaskalia*, destinés à préparer les futures maîtresses d'école primaire étaient aussi fréquentés par des filles de familles aisées.

### *L'enseignement des métiers féminins*

La préparation des filles au travail rémunéré s'effectue au XIXe siècle, dans des ateliers de couture ou de chapellerie. Très tôt, à côté de cette forme d'apprentissage aux métiers féminins, s'organise un enseignement technique pour préparer les filles aux travaux ménagers, tels la couture, mais aussi la broderie, le métier à tisser, le blanchissage, la lessive, la décoration, etc. Le premier établissement de ce type est fondé en 1833 et il est suivi d'autres pendant tout le XIXe siècle. Le débouché professionnel de cet enseignement technique est, dans la plupart des cas, les maisons de familles aisées. Les femmes en tant que maîtresses d'arts ménagers, éducatrices privées ou ménagères combinaient leur rôle de femmes avec le travail rémunéré. Le travail sur commande constitue une deuxième chance pour les femmes qui, après 1886, pouvaient certifier leurs connaissances par un diplôme des arts ménagers<sup>36</sup>.

### *Vers la mixité*

Dans les dernières décennies du XIXe siècle, l'exclusion des femmes des savoirs qui ne se considèrent pas féminins accompagne des transformations sociales et politiques importantes. La confrontation du système parallèle d'éducation avec les conditions sociales de la fin du siècle ébranle son unité et pousse à des changements d'une part conceptuels par rapport à la notion du savoir féminin et d'autre part organisationnels par la structuration de l'enseignement public.

Les femmes, maîtresses d'école, quittent leur foyer pour instruire à l'idée nationale les enfants grécophones des régions qui demeuraient hors des frontières nationales et dont le sort est en train d'être scellé ; les femmes ouvrières<sup>37</sup>, les femmes intellectuelles, les journalistes, les femmes diplômées des universités européennes, pharmaciennes, médecins, les femmes qui revendiquaient leurs droits politiques ou leur accès à l'enseignement public, multiplient les images de femmes et élargissent le concept de la féminité auquel le savoir du XIXe siècle était adapté. L'argument naturel demeurait vivant, mais il ne pouvait plus structurer la coexistence de deux systèmes strictement séparés l'un de l'autre. La première moitié du XXe siècle se caractérise par la coexistence de l'ancien avec le nouveau et par des mutations progressives vers la mixité des établissements scolaires. Le mouvement de l'éducation progressiste et l'effort de la modernisation de l'Etat grec effectué en deux étapes, juste avant la Première Guerre mondiale et après le long processus de l'unification nationale (1821-1923) sont des courants qui favorisent le nouveau au détriment de l'ancien.

Le féminisme de la période de l'entre-deux-guerres<sup>38</sup>, la lutte pour le suffrage universel et l'accès des femmes au marché du travail réorganisent les revendications égalitaires des femmes au sujet de l'éducation. Celle-ci devrait offrir les mêmes chances aux garçons et aux filles et préparer les femmes pour l'éducation supérieure et le marché du travail. Car, les femmes sont premièrement des êtres humains et " n'importe quelle mission, si grande que ce soit ne peut être servie que par le biais de cette notion primordiale ". " Ne nous moquons pas ", écrit

---

<sup>36</sup> Tel fut le cas des filles qui terminaient l'*Amalieio Orphélinat*, fondé en 1855

<sup>37</sup> Selon les statistiques officielles de 1870, sur un nombre total de 28 400 5.735 étaient des femmes. Varikas : 110.

<sup>38</sup> Avdela & Psarra 1985.

Maria Svolou, féministe radicale de l'époque, " la femme qui n'est pas un être humain car la société lui refuse cette condition, elle ne peut être ni mère, ni épouse, ni camarade "39.

La mixité au niveau formel est actuellement acquise. Le renversement des inégalités d'accès à l'école publique et un programme d'études commun sont réalisés. Mais les ruptures pédagogiques qu'on attendait, avec la revendication de la mixité scolaire, ne sont pas confirmées. La ségrégation survit dans la mixité. La socialisation sexiste des filles et des garçons persiste dans le système éducatif mixte. Elle continue à opérer avec des rapports de force du masculin par rapport au féminin. L'école contribue à la division sexuelle des savoirs et la constitution du rapport du sujet au savoir40. Elle prescrit l'orientation professionnelle et l'accès au marché de travail. Elle continue à élaborer une image du soi féminin inférieur à celui du masculin.

La mixité vise, par conséquent, à être redéfinie dans un système mixte qui se dit neutre par rapport aux genres et qui en même temps, chaque fois qu'on l'approche ou qu'on l'interroge se trouve au moins inégal et déficitaire par rapport à l'égalité des chances offertes aux filles par rapport aux garçons. Au fur et à mesure que sa connotation politique et égalitaire demeure essentielle, la mixité s'élargit au " curriculum caché ". Il est nécessaire de reprendre les catégories sexuées de ce curriculum, les rendre intelligibles et les modifier. Or, de ce point de vue, la mixité réelle de l'enseignement en Grèce, comme dans d'autres pays européens, demeure, à construire. Le chemin sera long, étant donné que l'enseignement ne constitue pas un espace isolé de l'environnement familial, social, politique, économique, idéologique. Et cet environnement reste en Grèce hostile à la perspective de la mixité. Le parlement et le gouvernement grec sont des cas exemplaires de l'exclusion des femmes des centres de décision41. Ce cas exemplaire n'est pas unique. Le marché des professions bien rémunérées en est un autre.....

---

<sup>39</sup> Svolou "Deux mesures, deux étapes", *La lutte des femmes*, 119 (1930), publié dans Avdela & Psarra 1985 : 260-263

<sup>40</sup> Mosconi 1995.

<sup>41</sup> 10,3% de femmes au parlement national, 11,6 % au gouvernement, 14 femmes élues maires sur 900 aux élections municipales de 1998, 7,1% des femmes élues aux conseils municipaux

## BIBLIOGRAPHIE

AVDELA Efi & PSARRA A??? (dir.), 1985, *Le féminisme en Grèce dans l'entre-deux-guerres*, Athènes, **éditeur ????**

BACALAKI A??? & ELEGMITOU E????, 1987, *L'éducation domestique et les devoirs féminins. De la fondation de l'Etat grec à la réforme éducative de 1929*, Athènes, **éditeur ????**

DELIGIANNI B???? & ZIOGOU S???? (dir.), 1994, *Education et Genre. Dimension historique et problématique contemporaine*, Thessaloniki, **éditeur ????**

EVAGELINIDIS N????, 1895, *Etude sociale*, Smyrne, **éditeur ????**

FAHMY-EID **prénom ???** & DUMONT Michelle, 1983, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, **éditeur ???**

FOURNARAKI H????, 1987, *Instruction et éducation des filles. Des problématiques grecques (1830-1910)*, Athènes, **éditeur ???**

F\_R\_A\_G\_O\_U\_D\_A\_K\_I\_A????., 1979, *L\_e\_s\_m\_a\_n\_u\_e\_l\_s\_d\_e\_l\_e\_c\_t\_u\_r\_e\_à\_l'\_é\_c\_o\_l\_e\_p\_r\_i\_m\_a\_i\_r\_e.\_C\_o\_n\_t\_r\_a\_i\_n\_t\_e\_i\_d'é\_o\_l\_o\_g\_i\_q\_u\_e\_et\_violence\_pédagogique*, Athènes, **éditeur ????**

FRIDERIKOU A????., 1998, “ Indépendamment du sexe et de l'origine. L'égalité des sexes dans les manuels de langue de l'école primaire ”, *Dini*, 8, p. 180-190.

GEORGIU-NILSEN M????., 1980, *La famille dans les manuels de lecture de l'Ecole primaire*, Athènes, **éditeur????**

ILIOU M????., 1988, “ Les femmes universitaires. Evolution de leur position ou stabilité? ” *Revue des recherches sociales* 70.

KATARTZI E????., 1991, *L'image de la femme. Recherche diachronique des manuels de lecture de l'école primaire*, Thessaloniki, **éditeur???**

KONTOGIANNOPOULOU-POLYDORIDI G????., 1995, *Politique éducative et Analyse sociologique pratique*, Athènes, **éditeur ???**

KORASSIDOU M???? & SAMIOU D????., 1998, “ Femmes, éducation et conscience féministe au 19e siècle ”, *Dini*, 3, p. 54-58.



LAPATHIOTI H????, **date**, “ Des pratiques syndicalistes et femme enseignante ”, *Commune éducative* 14, p. 20-22.

LONTIAS S????, 1887, *L'Economie domestique*, Constantinople, Bakalaki.

MARAGOUDAKI H????(dir.), 1991 et 2000, *Education et ségrégation des sexes*, Athènes, **éditeur???**

- 1997, “ Les femmes enseignent, les hommes dirigent ” dans Deligianni & Ziogu p. 258-292.

MARATOU -ALIPRANDI L???? & alii, 2001, *Etude pour la promotion des femmes dans la recherche scientifique*, Athènes, **éditeur ????**

MOSCONI Nicole, 1995, “ Division sexuelle des savoirs et constitution du rapport au savoir, Michel de Manassein (dir.), *De l'égalité des sexes*, Paris, Centre national de Documentation pédagogique, coll. Documents, actes et rapports pour l'éducation

PERROT, Michelle , 1998, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion.

PSARA A?????, 1979, “ Des revues féminines du 19ème siècle ”, *Skoupa*, 2, p. 3-13.

SABIDOU T???, 1996, *Les conceptions des enseignants au sujet de la différence des sexes*, Rhodes, **éditeur ???**

VARIKAS Helena, 1987, *La révolte des femmes. La naissance d'une conscience féministe en Grèce, 1833-1907*, Athènes, **éditeur ????**

\_ ZIOGOU S???? & DELIGIANNI B?????, 1981, “ Les stéréotypes des rôles de sexes dans les manuels de lecture de l'école primaire ”, *Filologos*, 23, p. 282-295.

ZIOGOU-KARASTERGIU C???, 1986, *L'enseignement secondaire des filles en Grèce (1830-1893)*, Athènes, **éditeur ???**

ZIOGOU-KATASTERGIU S?????, 1994 “ L'évolution de la problématique pour l'éducation féminine en Grèce ”, Deligianni B & Ziogu (dir.).